



ARRÊTÉ D'ANNULATION N° DEJIC34_050523

AN06420230505934

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B et C transmises par les collectivités et les établissements au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégories A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 2 déclarations annulées

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le préfet du Département des Pyrénées-Atlantiques

Transmis

Au représentant de l'état

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicité des arrêtés»

Fait à PAU le 5 mai 2023

Monsieur Nicolas PATRIARCHE
Président du Centre de Gestion 64

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

Envoyé en préfecture le 05/05/2023
Reçu en préfecture le 05/05/2023
Publié le 05/05/2023
ID : 064-286400031-20230505-DEJIC34_050523-AR



N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Envoyé en préfecture le	Reçu en préfecture le	Publié le
V064220900771726001	Adjoint administratif Adjoint adm. principal de 1ère classe Adjoint adm. principal de 2ème classe Rédacteur	Secrétaire de mairie (h/f)	Le nbre d'heures ne convient pas	16h00	COMMUNE DE BEYRIE-SUR-JOYEUSE 64120 BEYRIE-SUR-JOYEUSE	05/05/2023	05/05/2023	05/05/2023
V064230401018479001	Adjoint administratif	Coordinatrice	Le nbre d'heures ne convient pas	35h00	COMMUNE DE LESCAR 64238 Lescar cedex	01/12/2022	06420220916313	Maison France Services

Envoyé en préfecture le 05/05/2023
 Reçu en préfecture le 05/05/2023
 Publié le 05/05/2023
 ID : 064-286400031-20230505-DEJIC34_050523-AR